Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 022-212201891-20260727-230720268-DE

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS
Commune de PLÉSIDY, République Française département des Côtes d'Armor
Séance du 23 juillet 2026.
Date de convocation : le 17 juillet 2026.
Membres afférents au Conseil Municipal : 15
Membres en exercice : 15
Membres ayant pris part aux votes : 15

L'An Deux Mil Vingt Six le vingt-trois juillet à 20h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Mr GAUTIER Guy, Maire de PLÉSIDY.

Présents : Mrs Guy GAUTIER, Ronan ALLARD, Thierry NEGARET, Philippe GAUTIER, Didier GEORGELIN, Grégoire MENGUY, Laurent JOLEC, Mmes Sylvie COINT, Valérie PERENNEZ, Andréa LE GAC, Charlotte SERANDOUR, Marie GARCIA-COUILLAUD, Zoé WINTERBOURNE.

Absents excusés
Jean-Pierre PAUMIER qui donne procuration à Ronan ALLARD
Océane PINABEL qui donne procuration à Guy GAUTIER

Secrétaire de séance : Laurent JOLEC a été élu.

8- Désignation des représentants de la commune à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Guingamp-Paimpol Agglomération

Considérant la demande de Guingamp-Paimpol Agglomération visant à désigner les représentants de la commune au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), afin de permettre son installation ;

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de désigner M. Guy GAUTIER en qualité de représentant titulaire de la commune au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
- de désigner M. Ronan ALLARD en qualité de représentant suppléant ;
- d'autoriser M. le Maire à transmettre la présente délibération à Guingamp-Paimpol Agglomération et à accomplir les formalités nécessaires à son exécution.

Adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Guy GAUTIER

MAIRIE DE PLESIDY
Côtes d'Armor